

Autorisation de travail à proximité

Approuvé par _____ le _____ 2021		
À compléter par le superviseur		
Questions	Réponse : oui	Réponse : non
1. Est-ce que l'un des travailleurs ressent des symptômes liés à la COVID-19 ?		
2. Est-ce qu'il y a un danger pour la santé et la sécurité du travail pour les travailleurs ou pour la production (équipement) si les travaux ne sont pas exécutés immédiatement ?		
3. Est-ce qu'il y a une autre solution afin que les travailleurs respectent la distanciation physique de 2 mètres ?		
<p>S'il y a une réponse positive aux questions 1 ou 3 ou encore, une réponse négative à la question 2, remettre les travaux à plus tard.</p> <p>S'il y a une réponse négative aux questions 1 et 3 et une réponse positive à la question 2, poursuivre les travaux en suivant les instructions ci-dessous.</p>		
À compléter par le superviseur et les travailleurs		
Instructions	Fait	
Autant que possible, garder une distance de 2 mètres entre les travailleurs		
Discuter de la marche à suivre avant d'aller dans le lieu de travail (entente sur les signes, au besoin)		
Faire une AST		
Se laver les mains avec du savon avant les travaux		
Se procurer un masque de procédure médicale de qualité et une visière ou des lunettes avec protection sur le côté.		
Se laver les mains		
Mettre des gants neufs (seulement en cas de nécessité, ex. : nettoyage d'une zone infectée)		
Signature du superviseur :		
Nom du travailleur :	Nom du travailleur :	
Nom du travailleur :	Nom du travailleur :	
Quantité de masques remis :		
Par qui :		

À remettre au superviseur à la fin des travaux